

Communiqué de Presse

Le 2 juillet 2025

Début des travaux de requalification de la pointe de Port-des-Barques

Le Département de la Charente-Maritime, en partenariat avec la commune de Port-des-Barques, la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan et grâce au soutien de l'Etat-Cerema et de la Région Nouvelle-Aquitaine, engage un vaste chantier de requalification de la pointe de Port-des-Barques. Ce projet vise à restaurer et valoriser les paysages emblématiques de ce site littoral, tout en améliorant l'accueil du public et la préservation de la biodiversité.

Classée parmi les Espaces Naturels Sensibles et membre du réseau Échappées Nature, la pointe de Port-des-Barques est un lieu fragile et remarquable, qui connaît une augmentation de sa fréquentation, notamment en période estivale. Entre septembre 2023 et août 2024, 121 691 personnes se sont rendues à la pointe de Port-des-Barques. Pour garantir un équilibre entre accueil du public et protection de l'environnement, le projet prévoit de repenser en profondeur les accès, les circulations et les aménagements paysagers.

Ce projet d'envergure représente un investissement de 1 855 638 € :

- Le Département, maître d'ouvrage, a participé financièrement à hauteur de 20%,
- L'État-Cerema à hauteur de 47%, avec l'initiative "France vue mer" (21%), le Fond vert (10%) et l'Agence de l'eau Adour Garonne (16%)
- La Région Nouvelle-Aquitaine (règlement tourisme et littoral) à hauteur de 15%,
- La Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan à hauteur de 12%,
- La commune de Port-des-Barques à hauteur de 6%.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique du label Grand Site de France – Estuaire de la Charente – Arsenal Rochefort,

obtenu en 2020. Ce label engage les collectivités à mener une gestion exemplaire des paysages et de l'accueil du public, en conciliant préservation de l'environnement et qualité de visite.



Des aménagements concrets pour repenser l'accès et valoriser les paysages

Les travaux visent en premier lieu à réduire la pression automobile sur le site, en limitant notamment l'accès motorisé à l'île Madame.

Celui-ci sera repensé afin de sécuriser les déplacements à pied et à vélo, accessibles toute l'année.

La circulation et le stationnement seront entièrement réorganisés avec 186 nouvelles places réparties dans des aires naturelles intégrées au paysage, pour un total de 486 places en haute saison.



CONTACT PRESSE : Vanessa CHARTREUX

vanessa.chartreux@charente-maritime.fr | 05 46 31 76 10 | 06 45 86 35 63

Communiqué de Presse



Une voie cyclable sécurisée et un sentier littoral de 3 kilomètres seront créés pour relier les différents espaces, du centre-bourg jusqu'au Fort du Peu, permettant une découverte douce et continue du site.

Le chantier prévoit également la renaturation d'1,8 hectare d'espaces publics, la suppression de 8 230 m² d'enrobés, et 41 000 plantations.

De nouveaux équipements seront aussi installés : tables en bois, bancs, appuis vélo. Le tout, dans le but d'améliorer le confort et l'accueil du public.

Les travaux se dérouleront par phases entre mai 2025 et avril 2026, en commençant par l'avenue de la Baie, avant de se poursuivre sur la pointe du Calvaire, la route des Claires, le site de la Garenne, et enfin l'avenue de l'île Madame.



ENVIRONNEMENT

Ici, le Département préserve votre patrimoine naturel

REQUALIFICATION DURABLE DE LA POINTE DE PORT-DES-BARQUES

BUDGET : 1 855 638 € HT

cofinancé par la commune de Port-des-Barques, la Communauté d'agglomération Rochefort Océan, la région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'Etat - Cerema.

L'objectif du projet

Afin de préserver et restaurer le patrimoine paysager et écologique de la pointe de Port-des-Barques, site des Échappées Nature, le Département de la Charente-Maritime et ses partenaires ont souhaité révéler les caractéristiques exceptionnelles des lieux en limitant la pression automobile, en favorisant les circulations douces et en valorisant les paysages et le patrimoine naturel.

Le projet comprend :

- la revalorisation des paysages et notamment la renaturation de la pointe de Port-des-Barques,
- l'amélioration et la sécurisation des cheminements pour les piétons,
- la création de pistes cyclables,
- l'aménagement d'aires naturelles de stationnement.

Quelques chiffres

- 1,8 ha d'espaces renaturés,
- 41 000 plantations,
- 8 230 m² d'enrobé supprimé,
- 3 km de voies cyclables,
- 3 km de sentier littoral,
- 260 places de stationnement déplacées pour un total de 486 places en haute saison.

charente-maritime.fr



Calendrier des travaux



Pour en savoir + sur le projet



vanessa.chartreux@charente-maritime.fr | 05 46 31 76 10 | 06 45 86 35 63



charente-maritime.fr